



**FÉDÉRATION**  
**WALLONIE-BRUXELLES**

---

**LE GOUVERNEMENT**

**8 FÉVRIER 2024**

**COMMUNIQUÉ**

## Table des matières

**LANCEMENT DE LA 4ÈME ÉDITION DE L'OPÉRATION « PLAISIR D'APPRENDRE » ..... 3**

**CONTACTS PRESSE..... 5**

## Lancement de la 4<sup>ème</sup> édition de l'opération « Plaisir d'apprendre »

**Mise en place en 2021 à l'initiative du Ministre-Président, Pierre-Yves Jeholet, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé ce jeudi du lancement de la quatrième édition consécutive de l'opération « Plaisir d'apprendre ».**

Pour rappel, l'opération « Plaisir d'apprendre », initiée par le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet, vise à permettre à toutes les communes wallonnes et bruxelloises d'organiser des activités de remédiation scolaire couplées à des activités sportives et/ou culturelles pour les élèves francophones scolarisés de la 6<sup>ème</sup> primaire à la 5<sup>ème</sup> secondaire.

Depuis 2021, le Gouvernement organise cette opération dans le but d'aider les enfants rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. En 2023, l'opération « Plaisir d'apprendre » a ainsi permis d'accueillir 1.594 enfants dans les 51 communes wallonnes et bruxelloises participantes.

Pierre-Yves Jeholet : *« Lancée dans l'urgence durant la crise sanitaire en partenariat avec les communes et les acteurs locaux, je souhaitais proposer avec 'Plaisir d'apprendre' une réponse concrète au décrochage scolaire mais aussi permettre aux jeunes de recréer du lien social. Les retours très positifs des communes participantes ainsi que la stabilité des chiffres au travers des différentes éditions traduisent incontestablement la pertinence du dispositif. »*

Concrètement, l'appel à participation lancé par le Gouvernement est adressé aux communes wallonnes et bruxelloises, lesquelles pourront se rassembler et seront encouragées à associer les coordinations locales de l'accueil temps libre et plus globalement les opérateurs locaux. Ces activités s'étaleront sur une semaine durant les vacances de printemps et/ou d'été à la meilleure convenance des communes participantes et en tenant compte des particularités locales. Plusieurs semaines d'activités pourraient ainsi être organisées. Toutefois, l'objectif n'est pas de concurrencer l'offre de stages déjà existante mais de proposer d'autres alternatives. Il est important que l'ensemble des acteurs se mobilisent pour épauler la jeunesse, durement éprouvée par les différentes crises.

*« Le couplage des activités de remédiation à d'autres activités sportives et culturelles est également mis en avant comme élément positif de l'opération car il stimule l'intérêt de l'enfant mais il renforce aussi les collaborations entre les acteurs locaux des secteurs éducatifs, culturels et sportifs. C'est pour toutes ces raisons que j'ai décidé de proposer au Gouvernement de réitérer l'opération, en 2024, pour la quatrième année consécutive »,* explique Pierre-Yves Jeholet.

La remédiation scolaire portera principalement sur l'une ou plusieurs des matières suivantes : français, mathématiques, sciences ou langues et devra recouvrir minimum 50% du temps d'activité proposé aux enfants. Le choix de ces matières s'explique par la volonté de se concentrer sur des savoirs fondamentaux et pour lesquels les enfants semblent rencontrer le plus de difficultés.

L'opération « Plaisir d'apprendre » a également pour objectif de permettre l'engagement d'étudiants des Universités, des Hautes Ecoles et des Ecoles supérieures des Arts pour assurer l'encadrement des élèves.

### **Des inscriptions ouvertes le 1er mars**

Un budget de 399.000 € a été dégagé pour permettre aux communes de bénéficier d'une subvention de 140 euros par enfant pour mener à bien ces projets.

Un courrier annonçant le lancement de l'opération sera adressé aux 272 communes wallonnes (hors Communauté germanophone) et bruxelloises. Celui-ci reprendra l'ensemble des modalités d'organisation de l'opération. Un lien vers l'appel à participation sera également transmis par e-mail à chaque commune.

Les communes intéressées devront s'inscrire via la plateforme SUBSIDE du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (<https://www.transversal.cfwb.be/sub/login-tiers.sub>) entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars 2024 au plus tard.

---

#### **Contact presse**

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**  
[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)/+32 473 27 14 79

## **Contacts presse**

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 478 98 59 96

**Johanne Moyart, Porte-parole de Françoise BERTIEAUX**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles

[johanne.moyart@gov.cfwb.be](mailto:johanne.moyart@gov.cfwb.be)

+32 477 50 65 67

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75